

# Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Division de la communication

Réf: 508f10

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: <http://assembly.coe.int>

e-mail: [pace.com@coe.int](mailto:pace.com@coe.int)



## 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## L'APCE opposée à l'unanimité à une interdiction générale du port de la burqa

Strasbourg, 23.06.2010 – Il ne doit pas y avoir d'interdiction générale de porter la *burqa* et le *niqab*, ou d'autres tenues religieuses, a déclaré l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) – bien que des restrictions légales puissent être justifiées « pour des raisons de sécurité ou lorsque les fonctions publiques ou professionnelles d'une personne lui imposent de faire preuve de neutralité religieuse, ou de montrer son visage ».

Dans une résolution adoptée aujourd'hui à l'unanimité, l'Assemblée – qui regroupe des parlementaires issus des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe – a noté que le port d'un voile par les femmes est souvent perçu comme « un symbole de soumission des femmes aux hommes ». Cependant, une interdiction générale dénierait aux femmes « qui le souhaitent librement » leur droit de se couvrir le visage, ont ajouté les parlementaires.

Mais elle a ajouté : « Aucune femme ne devrait être contrainte de porter une tenue religieuse par sa communauté ou sa famille. Tout acte d'oppression, de séquestration ou de violence constitue un crime qui doit être puni par la loi ». Les gouvernements européens devraient également chercher à sensibiliser les femmes musulmanes à leurs droits, de même que leurs familles et leurs communautés, et à les encourager à participer à la vie publique et professionnelle.

L'Assemblée, qui approuvait un rapport sur l'islam, l'islamisme et l'islamophobie en Europe, élaboré par Mogens Jensen (Danemark, SOC), a aussi invité la Suisse à abroger dès que possible son interdiction générale de la construction de minarets, ce que l'APCE considère comme discriminatoire.

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président: Mevlüt Çavuşoğlu (Turquie, GDE) – Secrétaire général de l'Assemblée: Mateo Sorinas.

Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste); GDE (Groupe démocrate européen); ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).